



TOURNOI REGIONAL T.T BAILLEUL



Samedi 27 et dimanche 28 Juin 2015

Le T.T Bailleul organise un tournoi régional au Complexe Sportif Charles Lesage salle Legrand Grube Rue Pierre de Coubertin 59270 Bailleul.

Règlement

Article 1 : Ce tournoi est homologué sous le numéro 15012 et sera juge-arbitré par Mr Gérald OLIVARES

Article 2 : Ce tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FTTT de la ligue Nord/Pas-de-Calais au titre de la saison 2014/2015 et sur invitation (une vérification par le juge arbitre sera effectuée avant le début du tournoi).

Article 3 : Le tournoi se disputera sur 20 tables de marque Joola et Cornilleau avec des balles homologuées.

Article 4 : Le tournoi se déroulera selon 12 séries homologuées (2 non homologuées) :

Le Samedi 27 Juin 2015

Série A	Moins 11 ans	4€	13h30
Série B	500 à 999 pts	5 €	13h30
Série C	500 à 699	5 €	14h30
Série D	Moins 18 ans	4 €	15h30
Série E	500 à 1199 pts	5 €	16h30
Série F	Vétérans	5€	17h30
Série G	Double Jeunes/Adultes (Limité 2800 pts)	8€	15h00

Le Dimanche 28 Juin 2015

Série H	500 à 899 pts	5 €	09h00
Série I	500 à 1399 pts	5 €	10h00
Série J	500 à 1699 pts	5€	11h00
Série K	Dames	4 €	12h00
Série L	Handicap	5 €	12h30
Série M	500 à Non numéroté	5 €	13h30
Série N	Open	5€	14h30

Article 5 :

La feuille d'engagement ci-jointe, dûment remplie et accompagnée des droits d'inscription est à faire parvenir pour le vendredi 26 juin 2015 au plus tard à David CLEMENT 1897 route de Lille 59270 ou par mail davidclement59@free.fr.

Les chèques d'inscription seront libellés à l'ordre du « TT Bailleul ».

Aucun remboursement ne sera fait après qu'un joueur sera scratché.

Le tirage au sort se déroulera le vendredi 26 Juin 2015 à 19h00 chez **Mr Gérald Olivares**

Toute inscription parvenue après le vendredi 26 Juin 2015 ne sera prise en compte qu'en fonction du nombre d'inscrits par série.

Aucune inscription ne sera prise sur place le jour du tournoi

Article 6 : Chaque série (**sauf les séries Handicap et double à élimination directe**) se déroulera en poules de 3 ou 4 joueurs (paires). 2 joueurs (paires) seront qualifiés par poule et intégreront un tableau final à élimination directe.

Article 7 : Pour la série Handicap, celui-ci sera de 2 points par différence de classement (tranche de 100 points), avec un maximum de 20 points, changement de service tous les deux points. Le vainqueur sera le premier joueur à atteindre 40 points.

Article 8 : **Tout joueur peut s'inscrire au maximum dans 3 séries par jour, plus la série handicap et double.** Les féminines peuvent participer aux séries masculines pour lesquelles leur total de points le leur permet.

Les poussin(e)s et benjamin(e)s ne peuvent s'inscrire dans les séries adultes sauf les joueurs figurant sur la liste FFTT.

Article 9 : Dès leur arrivée, les joueurs sont priés de se faire pointer à la table de pointage.

La présentation de la licence est obligatoire (à défaut un certificat médical daté du 1er juillet 2014)

Tout joueur ne se présentant pas à la table au 3^{ème} appel de son nom sera « scratché ». L'arbitrage est assuré par les joueurs, tout perdant pouvant être amené à arbitrer une partie, sous peine de se voir éliminé pour une autre série. Le joueur vainqueur est tenu de ramener la plaquette accompagnée de la balle et du crayon.

Article 10 : La tenue sportive (short, maillot et chaussures de sport) et morale est impérative. Le juge-arbitre pourra exclure toute personne ne respectant pas ces règles.

Article 11 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident survenant durant le tournoi. Un bar (boissons, sandwichs, croques, gâteaux, friandises..) et des vestiaires non surveillés seront à votre disposition.

Article 12 : Le fait de s'engager et de participer à ce tournoi implique à chacun l'acceptation pure et simple du présent règlement. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les horaires (sans pour autant avancer le début des séries) et les séries selon le nombre de participants.

Article 13 : La dotation globale sera de 1900 €. Les organisateurs se réservent le droit d'en modifier la répartition en fonction du nombre d'inscrits global par série. Les séries jeunes seront dotées de bons d'achat.

Article 14 Série G (Double Jeunes/Adultes) : La paire doit être composée d'un jeune de moins de 18 ans et de plus de 11 ans, et d'un adulte de plus de 18 ans. Les sommes des classements ne peuvent pas dépasser 2800 pts. Les inscriptions se font sur la feuille d'inscription ci-jointe, néanmoins pourrons être pris le samedi, si il reste de la place. La série est limitée à 32 paires.

Article 16

Tableau d'équivalence		
FRA	BEL	ENG
500 pts à 699pts	NC- E6	<101
700 pts à 799 pts	E4	
800 pts à 849 pts	E2	250-101
850 pts à 899 pts	E0	450-251
900pts à 949 pts	D6	650-451
950 pts à 999 pts	D4	800-651
1000 pts à 1099 pts	D2	1050-801
1100 pts à 1199 pts	D0	1400-1051
1200 pts à 1299 pts	C6	1650-1401
1300 pts à 1399pts	C4	1850-1651
1400 pts à 1499 pts	C2	2000-1851
1500 pts à 1599 pts	C0	2200-2001
1600 pts à 1799 pts	B6	2500-2201
1800 pts à 2057 pts soit non numéroté	B4	2850-2501
N°501 à n°1000	B2	3000-2851
N°201 à n°500	B0	3550-3001
N°1 à n°200	A	>3551